

AVIS DU CMF

PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETAIT

Palm Beach Hôtels Tunisia -PBHT-

Siège social : 59, avenue Habib Bourguiba -1001 Tunis-

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande de lancement d'une Offre Publique de Retrait -OPR- sur les actions ordinaires et les actions à dividende prioritaire sans droit de vote de la société Palm Beach Hôtels Tunisia -PBHT-.

Par cette demande, les sociétés Palm Beach Gestion SA et Palm Beach Djerba Palace SA, agissant de concert avec des personnes physiques et morales, détenant ensemble 99,29% des actions ordinaires de la société Palm Beach Hôtels Tunisia et 90,84% de la totalité des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, entend lancer une OPR visant l'acquisition des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote qu'ils ne détiennent pas au capital de ladite société et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

De ce fait, la cotation des actions de la société Palm Beach Hôtels Tunisia est suspendue à partir du **mardi 30 juin 2009**.